

Ecole Saint-Joseph de Bois-de-Breux
Rue de Herve 667
4030 Liège - Grivegnée
Direction : M. JB Blaise
☎ 04/365 00 82 – 0473/760690
✉ jeanbenoit.blaise@saintjosephboisdeboux.be
🌐 <http://www.saintjosephboisdeboux.be>



Liège, le 28 août 2026

Chers Parents,

2026-2027 est maintenant en route ! Je ne change pas mes habitudes et reviens donc vers vous avec la première newsletter de l'année. Dans un récent mail, je vous ai brièvement présenté les deux nouveautés qui accompagnent cette rentrée.

Je voudrais, pour donner suite aux questions qui nous reviennent, ajouter quelques précisions quant aux garderies qui deviennent payantes.

Certains parmi vous me disent qu'ils ne savent pas encore si leur.s enfant.s participera.ont à ces temps d'accueil extrascolaires. Si vous êtes dans ce cas, ne rendez pas le talon d'inscription. Si votre.vos enfant.s sont un jour appelé.s à fréquenter ces temps d'accueil, nous ajouterons cette dépense au compte de votre.vos enfant.s. Vous verrez, dès lors, cette nouvelle ligne apparaître dans la prochaine facture de l'année.

D'autres me demandent s'il faut de suite honorer la somme due. Non, il ne faut pas payer pour l'instant. Nous vous demandons d'effectuer le versement dès que vous recevrez la facture sur laquelle cette dépense apparaît (courant du mois de septembre).

Enfin, votre enfant vit sur le territoire de la Ville de Liège s'il est domicilié sous les codes postaux 4000, 4020, 4030, 4031 et 4032. Si l'adresse à laquelle il est domicilié

est liée à un autre code postal (4610 par exemple), votre enfant est donc considéré « hors Liège » et le supplément de 20€ par famille (vivant sous le même toit) sera compté.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à revenir vers le la titulaire de votre enfant ou à m'interpeller.

Pour contacter n'importe quelle personne qui fait partie de l'équipe éducative ou monsieur Michel, vous pouvez utiliser son adresse mail professionnelle. Celle-ci respecte toujours la même syntaxe : prénom.nom@saintjosephboisdebreaux.be. Notez que, lors des différents congés, une réponse automatique vous sera d'abord envoyée.

En ce début d'année, beaucoup de communications, de documents à compléter vont vous parvenir. Parmi ces documents, il y aura le ROI et règlement des études de cette année 2026-2027. Ce document est en phase finale de rédaction et partira ensuite chez notre imprimeur. Vous le recevrez dès que nous serons livrés.

Ensuite, comme chaque année, nous vous rendons le dossier administratif de votre enfant. Il est très important que vous passiez attentivement celui-ci en revue. En effet, un numéro de téléphone, une adresse mail ou une autre donnée peuvent avoir changé. Il est essentiel que, le cas échéant, vous modifiez ces données (merci de surligner ces changements). De plus, nous vous redemandons, comme chaque année, le droit à l'image (point n°5, au verso de ce dossier). Nous en avons besoin pour 3 utilisations. Nous utilisons des photos de votre enfant pour l'application « Toute mon année », pour le calendrier annuel de l'école et pour le passage du photographe. Sans cette autorisation, votre enfant n'apparaîtra pas sur la plateforme TMA ni sur le calendrier et le photographe ne pourra pas lui tirer le portrait !

Par ailleurs, les élèves que nous accueillons au 667 (de la P3 à la P6) ont la possibilité de quitter l'école seuls. Cette possibilité leur est offerte si et seulement si nous avons votre autorisation ! Un formulaire vous a été distribué à cette fin. Attention : un élève du 667 (P3 à P6) ne peut se rendre seul au 653 (M1 à P2) que si vous y êtes présent.e.s dès la fin des cours !

Je vous place, en annexe à cette newsletter, le flyer de l'association « Speech splash ». Cette ASBL propose, au sein de notre établissement, des ateliers en langues étrangères. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter !

Je place aussi l'invitation à notre traditionnel petit-déjeuner de septembre. Cette activité, organisée par notre Association des Parents, est un excellent moyen de nous retrouver une première fois après les grandes vacances. Elle est une opportunité, surtout pour les nouveaux parents de l'école, de s'intégrer à notre communauté de l'école Saint-Joseph de Bois-de-Breux. Ne manquez donc pas cette occasion et inscrivez-vous via le QR code !

Vous trouverez aussi, sur le site de l'école, [la présentation de cette Association des Parents version 2026-2027](#). La scolarité de votre enfant est importante à vos yeux et vous avez un peu de temps à consacrer pour son école ? N'hésitez pas à contacter cette AP (ap.stjoseph.bdb@gmail.com) ! Votre collaboration sera précieuse !

Je vous invite aussi vivement à consulter, sur le site de l'école, le [calendrier de l'année 2026-2027](#). Beaucoup de dates importantes y figurent déjà. Bien sûr, ce calendrier sera adapté au cours de l'année. Dès aujourd'hui, vous pouvez connaître les dates des réunions de rentrée des différentes classes.

Je m'en voudrais de terminer cette newsletter sans vous souhaiter, à vous et à votre.vos enfant.s une excellente année scolaire 2026-2027, enrichissante, passionnante et épanouissante.

Au nom de toute l'équipe,

M. JB Blaise, directeur

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE PARENTS

PETIT DÉJEUNER

et balade de rentrée

RÉSERVATIONS



bit.ly/4itvuxk

DIMANCHE
13 SEPTEMBRE

DÈS 9H

ECOLE DU HAUT





**SPEECH
splash**
BAIN DE LANGUES

SPEECH SPLASH
propose des ateliers
extrascolaires d'éveil
aux langues (EN/NL/DE)
pour les enfants
de 2,5 ans à 15 ans.

ATTENTION!
Nombre de groupes
et places limités!

**Des ateliers en langues étrangères sont proposés à
L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE BOIS-DE-BREUX
les mardis de 15h45 à 16h45.**

INFOS PRATIQUES :

Le tarif est de 370 EUR pour les 26 séances de l'année scolaire
(une heure/semaine, hors congés scolaires).

Un paiement mensuel est possible

(acompte de 130 EUR suivi de 8 mensualités de 30 EUR).

Une réduction est offerte en cas d'inscription de plusieurs enfants.

L'inscription peut être effectuée en scannant ce code QR :



info@speech-splash.be ou 0496/081404

www.speech-splash.be

   **YouTube**